

Foot Animation

RESPONSABLE DE PLATEAU U11 G/F DELEGUE DE MATCH U13 G/F et U15 F (Ex. Responsable plateau)

Pour toute réception et organisation d'un plateau U11 G/F ou d'une rencontre des catégories U13 G/F et U15F, en critérium ou pour les journées de qualification pour le Festival et les Challenges départementaux, le club recevant doit désigner un responsable de plateau (U11) / délégué de match (U13 G/F et U15F). Cette personne sera nommément reportée sur la feuille de plateau ou match, au format papier ou sur la F.M.I.

Déjà connu sur les plateaux de foot à 8, le responsable plateau est un acteur important au bon déroulement des rencontres U11 G/F, U13 G/F et U15F. Cependant il est nécessaire de clarifier ses missions et de dissocier l'appellation en fonction de la catégorie, soit par responsable plateau pour les U11 G/F, soit par délégué de match à partir de U13.



Le repositionnement de la fonction « *responsable plateau / délégué de match* » entraîne la **suppression du responsable de l'arbitrage** pour les plateaux et matchs de foot à 8 (*la feuille de plateau sera actualisée*).

Le responsable de plateau (U11) ou délégué de match (U13 G/F et U15F) devra :

- Être présent sur le terrain au moins 45 minutes avant l'heure du début de la jonglerie,
- Être identifié sur la feuille de plateau ou FMI par son numéro de licence,
- Effectuer un rappel des lois du jeu aux différents arbitres présents pour le plateau ou pour la rencontre,
- Porter un brassard (Responsable/Délégué) bien visible par tous,
- Se tenir à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des arbitres, joueurs, éducateurs et dirigeants.
- Intervenir pour apaiser les éventuelles tensions sur les bancs de touches et autour du terrain.

Cette personne doit être licenciée (hors licence « volontaire »), majeure, et ne pas être sous le coup d'une suspension.

Le responsable de plateau ou délégué de match ne peut pas remplir d'autres fonctions sur le plateau ou match (ex : arbitre, gestion d'une équipe, buvette, etc.), et ne peut occuper la même fonction sur un autre match ou autre plateau, tant que sa mission initiale n'est pas terminée.

⇒ Il doit faire preuve d'impartialité et faire abstraction de son appartenance au club.

Il est garant du bon déroulement du plateau / match, et assure la sécurité des acteurs.

⇒ Il reste neutre sur les décisions arbitrales et les faits de match.

AVANT LE MATCH :

Il s'assure de la mise à disposition de la feuille de plateau préalablement remplie, et/ou de la tablette avec le chargement des données de la rencontre (U13 G/F et U15F) aux différentes équipes participantes aux rencontres du jour. Il anticipe un dysfonctionnement de la tablette et prépare les supports papiers pour y pallier. Il s'assure que chaque équipe a validé sa composition sur la tablette.

- Pour la **feuille de match informatisée** (F.M.I.), il s'assure que la partie "**infos arbitres**" est renseignée sur la tablette, en précisant son **nom, prénom, numéro de licence** et sa fonction dans "**délégué bénévole accompagnateur**", ainsi que les noms des différents acteurs pour l'arbitrage.
- Pour la feuille de match/plateau au format papier, il reporte de manière lisible son **nom, prénom et numéro de licence** dans le cartouche « responsable de plateau » et appose sa signature.

Il s'assure de l'état du terrain (traçage, drapeaux de corner enlevés, matérialisation de la zone technique, bancs de touche, etc.) et prépare les drapeaux de touche et les ballons.



Le responsable du plateau ou délégué du match est identifié, par le **port d'un brassard « Délégué/Responsable »**, bien visible par tous. Il peut participer à l'accueil des équipes adverses. Il prend en charge les arbitres désignés pour le plateau ou le match, et effectue un rappel des différentes consignes et des lois du jeu (temps de jeu, remplacement, pause coaching, hors-jeu, etc.).

PENDANT LE PLATEAU / LE MATCH :

Il s'assure du bon déroulé de la jonglerie par le respect du temps imparti pour la jonglerie statique (3 min) ou du report exact des résultats pour la jonglerie en mouvement.

Il apporte sa contribution pour le respect du protocole du fair-play d'avant-match.

Il supervise le bon déroulement de la ou des rencontres.

Il invite à une gestion saine sur les bancs par un comportement approprié et pédagogique des éducateurs. Par l'intermédiaire de l'éducateur principal, seul à être debout, il s'assure que toutes les autres personnes sont assises sur le banc et que les remplaçants et arbitres assistants sont dotés de chasubles particulières (couleurs différentes de la couleur des maillots des joueurs).

Il doit faire respecter le calme, empêcher les paroles désagréables ou déplacées.

APRES LE MATCH :

Il participe au respect du protocole du Fair-Play d'après-match.

Il accompagne les différents acteurs aux vestiaires.

Il dirige les éducateurs U13 G/F et U15F pour la signature de la FMI. Il s'assure que la FMI est bien clôturée, et que celle-ci a bien été envoyée.

Il indique aux éducateurs U11, le lieu où la feuille de plateau se trouve pour apposer la signature de fin de plateau, et reporter d'éventuelle remarque sur le déroulé du plateau devant être portée à connaissance du district de football de Maine et Loire.

Avant transmission via le FAL, il s'assure que le document est correctement rempli.

Avant tout envoi, et avant la signature des éducateurs, le responsable de plateau (U11) / délégué de match (U13 G/F et U15F) peut à son initiative reporter sur la feuille de plateau (ou de match) ou FMI, tout incident (retard, comportement inapproprié, violence, etc.) constaté lors du plateau ou du match.

Avec sa licence FFF et le port du brassard sur le plateau ou au match,
le responsable de plateau ou le délégué de match :

Participe au bon déroulement du plateau / du match

Rassure les arbitres, les joueurs et les éducateurs

Encourage les bons comportements

Tempère une situation conflictuelle

S'assure d'une FMI ou feuille de plateau bien remplie

DELEGUE

